

Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick Rapport annuel 2022-2023

James Mockler

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

506-230-2109

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/agriculture/content/commission/commission_produits_ferme.html

Message du président

Au nom de la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Au cours de l'année, la Commission s'est réunie en personne à dix reprises et a organisé quatre rencontres virtuelles.

Au cours de l'année écoulée, la Commission a accompli de nombreux travaux, dont la mise en oeuvre de l'Arrêté sur la qualité du lait et les amendes concernant les lieux afin d'assurer la qualité du lait dans la province.

En outre, le Conseil de la recherche et de la productivité a acquis une machine Bactosan pour réaliser des tests bactériologiques. Grâce à cette machine, la Commission a été en mesure d'augmenter le nombre de tests bactériologiques sur les échantillons de lait cru, pour les faire passer d'un par mois à un par semaine.



Robert Shannon
Président

Mandat

La Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick est un organisme de surveillance nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil qui est autorisé à exécuter les dispositions de la *Loi sur les produits naturels* et de tout règlement et arrêté établis en vertu de la *Loi*.

Membres de la Commission

Au 31 mars 2023, la Commission se composait des membres suivants :

1. Robert Shannon : président, représentant le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.
2. Kevin McKendy : vice-président, représentant les intérêts des consommateurs.
3. Paul Chiasson : représentant l'Association des exploitants de laiteries du Nouveau-Brunswick.
4. Marcel Michaud : représentant les producteurs
5. Rebekah Nason : représentant les producteurs
6. April Sexsmith : nommée par la ministre
7. Victor Somerville : représentant les producteurs
8. Robert Speer : représentant les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick

Comités et sous-comités

Sous-comité pour l'établissement de commissions et d'organismes : Le sous-comité avait pour tâche de créer une procédure opérationnelle normalisée visant l'établissement de nouvelles commissions ou de nouveaux organismes conformément à la *Loi sur les produits naturels*.

Au cours de l'année 2022-2023, ce sous-comité a élaboré une procédure opérationnelle normalisée et un formulaire de demande à l'intention des organismes souhaitant former une commission ou un organisme. Le sous-comité a reçu une demande cette année.

En 2022-2023, le sous-comité se composait de Kevin McKendy, Rebekah Nason et April Sexsmith, ainsi que deux membres du personnel : Kerrie Hallett et Bianca Mclean.

Législation, politiques et règlements administratifs

La Commission est régie par la *Loi sur les produits naturels*.

Activités et paramètres (indicateurs clés de performance [ICP])

- S'est réunie à dix reprises et a organisé quatre rencontres virtuelles.
- A réalisé l'examen annuel de deux agences (Bleuets NB Blueberries, Canneberges NB Cranberries) et des huit offices de commercialisation (Pommes de terre Nouveau-Brunswick, Producteurs de pommes du Nouveau-Brunswick, Producteurs de poulets du Nouveau-Brunswick, Producteurs d'œufs du Nouveau-Brunswick, Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick, Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, Éleveurs de bovins du Nouveau-Brunswick, Porc NB Pork).
- A assisté aux assemblées annuelles et régionales des associations de producteurs formées en vertu de la *Loi sur les produits naturels*.
- A participé à l'Assemblée nationale du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), à l'Assemblée annuelle publique de la Commission canadienne du lait; ainsi qu'à diverses assemblées d'organismes tels que le Dairy Industry Council, l'Organisme de supervision du P5 et Comité de coordination de la Mise en commun du lait de l'Ouest, le Secrétariat et le comité technique des dix provinces signataires du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), l'Association nationale des organismes de surveillance agroalimentaires, l'Association internationale des agences de contrôle laitier, le Conseil des produits agricoles du Canada et la Fédération internationale du lait.

- A passé en revue le prix de gros et de détail des produits à base de lait de consommation dans la province et a procédé à des augmentations en septembre et en février.
- A approuvé cinq nouveaux arrêtés (2022-02 Arrêté sur les prix de gros et de détail, 2022-04 Arrêté sur la qualité du lait et les amendes concernant les lieux, 2022-06 Arrêté sur la qualité du lait et les amendes concernant les lieux, 2023-01 Arrêté sur les prix de gros et de détail, 2023-02 Arrêté sur la pasteurisation en laboratoire).

Information financière

	Budget	Dépenses réelles
Services personnels	310 298 \$	355 446 \$
Autres services	463 300 \$	216 111 \$
Matériel et fournitures	1 000 \$	329 \$
Biens et équipement	- \$	918 \$
Total	774 598 \$	572 805 \$

Dans l'ensemble, la Commission a respecté son budget pour l'année visée par le rapport. L'excédent observé à la rubrique « Autres services » s'explique par le retard observé dans la mise en oeuvre de nouveaux tests du lait.

Dotation en personnel

En date du 31 mars 2023, le personnel de la Commission comptait :

Jim Mockler : directeur général par intérim

Kerrie Hallett : spécialiste principale en produits agricoles

Bianca Mclean : analyste des règlements